

Pour une école citoyenne à la mesure de tous : les enfants médiateurs

L'école Antoine-Balard à Montpellier accueille près de 200 enfants d'un quartier défavorisé de la ville. Comme dans la plupart des établissements, les élèves se chamaillent dans la cour de récréation, et, si rien n'est fait, la seule solution qui risque de se présenter à eux reste la violence. C'est surtout pour prévenir plutôt que gérer ces situations que les enseignants et les élèves ont mis en place un dispositif de médiation.



Le conseil de coordination

Notre école n'est pas considérée comme une école Freinet, il s'agit plutôt d'un heureux regroupement d'une majorité d'enseignants sensibilisés à la parole de l'enfant, à leur expression libre et à la co-construction des règlements. A l'échelle de l'école, un conseil a été créé. Parce que sa vocation était de fédérer l'ensemble des dynamiques de classe, nous l'avons appelé conseil de coordination.

Ce conseil de coordination est constitué de délégués:1enfant par classe (2 pour les CP),1enseignant par cycle,1délégué aide-éducateur et 1 délégué du personnel d'entretien. Il se réunit pendant les heures de classe à chaque fois que le besoin s'en fait sentir, c'est à dire une fois par mois environ.

A ce jour, nous n'avons pas encore résolu tous les problèmes de ce conseil. La place des plus jeunes nous interroge encore, surtout lorsque les débats sont enflammés et que ce sont les plus grands qui monopolisent la parole et la compréhension.



Le règlement de cour

Au début de l'expérience, les délégués ont rapidement parlé des petits conflits qui naissaient dans la cour parce que certains ne respectaient pas forcément les autres. L'absence d'un règlement de cour a été pointé et il a été décidé d'en élaborer un avec tous les membres de l'école. Dans leurs classes, les délégués ont pensé huit lois et pour chacune d'elles ont dressé une liste de comportements contraires à ces lois. Ne cachons pas que ce travail nécessite un certain nombre de va-et-vient entre les classes et le conseil et donc que cela prend quelques mois la première année.



Du permis à points...

Toujours pour permettre les engagements des enfants sans forcément une tutelle continue des adultes, pour consolider ce règlement de cour, les enseignants de l'école ont proposé aux enfants la mise en place d'un permis à points. Le permis à points, c'est comme pour nous avec notre permis de conduire. Nous disposons d'un capital de points pour circuler et lorsqu'on commet une infraction, on peut perdre des points. Pour en récupérer, il faut attendre un certain délai ou effectuer des stages de sensibilisation à la prévention routière.

Enfants et adultes ont alors chacun reçu leur permis à points. Les documents sont regroupés dans une boîte descendue à chaque récréation. Il y est expliqué que pour récupérer des points, il suffit de remplir un contrat qui

consiste à vouloir rendre service à l'école. Souvent, les enfants choisissent d'aider les plus petits (tailler les crayons, aider à ranger le matériel, arbitrer les matchs de foot,...) ou de faire de la cour un lieu plus agréable.

Il est bien évident que l'expérience a rencontré certaines barrières. C'est pourquoi le conseil a élaboré un second document appelé le code de fonctionnement du permis où il est précisé comment et pourquoi ce permis existe et doit être utilisé.

En fin d'année, nous proposons un questionnaire à tous les enfants de l'école. Dans leur grande majorité, ils y expriment à chaque fois un sentiment de sécurité et de justice face à ce permis.



... aux médiateurs de cour

Lors du bilan des adultes, beaucoup se sont plaints du caractère punitif que revêtait parfois le permis dans le traitement de situations particulières. Il arrivait souvent que la seule alternative proposée aux élèves était un retrait de points alors que pédagogiquement des formes plus éducatives pouvaient être envisagées. Pourtant, la très grande satisfaction des enfants et la nette simplification des relations dans la cour nous engageaient à poursuivre l'expérience.

C'est alors que nous eûmes l'idée, à l'image de ce qui se passe dans certains collèges français ou certaines écoles canadiennes, de préparer nos élèves à la médiation,

c'est à dire une nouvelle alternative au traitement des conflits autre que la sanction et certainement plus éducative. L'enjeu était double : permettre aux élèves en conflit d'apprendre à résoudre leurs petites histoires autrement qu'avec des adultes et permettre à des enfants médiateurs d'en être les garants véritables. Pour nous, il n'était pas question d'en faire de nouveaux surveillants de cour. Leur rôle consistait simplement à proposer une tentative de désamorçage des tensions avant que celles-ci ne deviennent trop fortes et ne se transforment en faits de violence. Globalement, un médiateur devait être dans la cour un enfant comme les autres mais reconnu par ses pairs comme en mesure de les aider le cas échéant. Le permis à point continuait de fonctionner en cas d'infraction ou d'échec des médiations. Cependant, nous comptions bien voir sa place diminuer.

Nous avons alors décidé, pour diverses raisons, que seuls des élèves de cycle III pouvaient devenir médiateurs. Parmi la quarantaine de volontaires, nous ne pûmes retenir que la participation de quinze enfants. Ceux-ci avaient manifesté le désir de devenir médiateur et pour cela, de recevoir une formation sanctionnée par un diplôme. A noter que ces élèves ne sont ni les meilleurs des classes, ni « les plus sages »...

Chers médiateurs et médiatrices,

Depuis que vous êtes là on a moins de conflits. Comment vous remercier pour ce que vous avez fait. Nous sommes heureux de vous avoir à l'école car vous nous aidez beaucoup. Nous sommes plus amis qu'avant.

Anaïs - Salima - Dounia (CM2)

Bonjour à tous et à toutes,

Je m'appelle Salima. Je suis devenue médiatrice pour aider les autres à ne pas se battre. La médiation, ça m'a appris à gérer les problèmes sans violence. Pourtant, la médiation, on pense que c'est facile, mais non c'est un peu dur, c'est pas toujours évident. De plus, dans la médiation, il y a des points à ne pas oublier. Par exemple ne raconter à personne ce qui s'est passé, rappeler les règles, etc.

Dans la médiation, on utilise les messages clairs. Pour ceux qui ne savent pas ce que c'est, c'est dire à quelqu'un avec qui on a eu un problème ce qu'on ressent dans son cœur.

Je voudrais ajouter quelque chose. J'espère que tous les enfants arriveront un jour à régler leurs problèmes avec une médiation et qu'on n'aura plus besoin du permis à points, car avec le permis à points, les enfants ne se débrouillent pas tout seuls pour résoudre leurs disputes.

Salima (CM2)



Merci aux médiateurs.

Merci, pendant tous ces temps et ces jours, vous nous avez aidés pour ne jamais se bagarrer contre les amis. Amour il y aura tous les jours et à chaque temps il y aura près de vous les médiateurs de notre école.

Yasmina (CE2)

Bonjour, je m'appelle Diary, j'ai 11 ans. Je suis devenu médiateur de cour parce que je pense qu'il existe d'autres moyens que la violence pour régler un conflit. Lorsque je suis devenu médiateur, ça m'a donné plus de confiance. Ce qui a été dur pour moi, c'est lorsque j'ai fait ma première médiation parce que je ne savais pas bien comment ça allait se passer.

Diary (CM2)

Pendant douze séances de trois quarts d'heure chacune, ces enfants ont suivi avec assiduité les ateliers de médiation. Dans un premier temps, nous les avons conduits vers une connaissance de l'idée de non-violence. Au départ, rien n'était gagné parce que beaucoup disaient que la seule manière de répondre correctement à la violence était la violence. Une fois l'alternative non violente comprise, de nombreux participants l'envisagèrent comme une solution équitable pour la résolution des conflits. Ceci nous permit d'entrer dans la seconde partie de la formation: l'entraînement aux techniques de médiation. Nous avions auparavant adapté ce qui existe en collège pour en permettre la pratique par des enfants de 8 à 11 ans. Chez nous, faire une médiation c'est, dans une écoute mutuelle, d'abord bien décrire la situation, ensuite exprimer les sentiments créés et enfin tenter de trouver dans la coopération un consensus où personne n'est perdant mais où tout le monde est gagnant. De séances en séances,

les enfants se sont entraînés à ces techniques, surtout par l'intermédiaire de jeux de rôles qui les mettaient de manière fictive dans la peau de la victime, du persécuteur ou du médiateur.

Les débuts n'ont pas toujours été très faciles d'autant plus que la plupart des élèves de l'école, désireux de savoir exactement ce que c'était, n'hésitaient pas à simuler des conflits. Pourtant les effets ont commencé à se faire sentir, par la baisse des demandes de médiation et surtout par la quasi disparition des situations de violence dans l'école. En fin d'année, nous avons organisé une « fête des médiateurs » où nous avions invité officiels et média locaux, histoire de souligner aux yeux des enfants la force de l'engagement citoyen dont ils avaient fait preuve.

Nous avons l'impression que le dispositif conseil de coordination - règlement de cour - permis à points – médiateurs de cour forme un tout et contribue très largement au bien-être des enfants dans la cour mais aussi dans leurs classes respectives. Il ne faut pas nier non plus qu'il est plus agréable aussi pour nous de voir des temps de récréation où il n'est plus question de séparer des belligérants mais plutôt de discuter avec les enfants autour de nous. Beaucoup de choses se passent pendant ces moments de pause. La confidentialité des médiations interdit notre présence si bien que nous ne sommes pas au courant de tout ce qui s'y passe. Peu importe, notre visée était justement d'apporter aux élèves des outils à leur mesure et leur permettant d'agir en tant que futurs citoyens titulaires de libertés éducatrices.

Bonjour,

Je m'appelle Leïla. Je suis médiatrice, car je pense qu'il existe d'autres solutions que la violence. Par exemple, faire une médiation ou bien si vous ne voulez pas faire une médiation vous pouvez toujours faire un message clair. Un message clair c'est dire ce qu'on a dans son cœur quand on s'est disputé avec quelqu'un.

Etre médiatrice, ça me plaît parce que j'ai un peu plus confiance en moi.

Leïla (CM2)

EXTRAITS DE L'ENQUÊTE

Est-ce que le permis à points a changé ton comportement ?

	Cycle 2		Cycle 3		Total	
OUI	41	65 %	57	62 %	98	63 %
NON	19	30 %	34	3 %	53	34 %

Une majorité des enfants reconnaissent un changement de leur comportement grâce au permis à points. Les pourcentages de réponses sont les mêmes chez les grands et les petits.

Ceux qui disent avoir changé de comportement expliquent faire moins de bêtises et tenter de se contrôler. Les élèves de cycle II disent ne pas vouloir arriver à zéro point, comprendre ce qu'ils font et avoir moins peur du permis qu'en début d'année.

Ceux qui disent ne pas avoir changé de comportement grâce au permis expliquent soit que ce n'est pas le permis qui les fait changer soit qu'ils n'ont pas eu de problème de comportement.

En comparaison aux résultats de l'an passé, les plus grands semblent plus profiter du permis.

Est-ce que les médiateurs t'ont aidé dans la cour ?

	Cycle 2		Cycle 3		Total	
OUI	35	56 %	53	58 %	88	57 %
NON	17	27 %	39	42 %	56	36 %

Une majorité des enfants dit avoir été aidée par des médiateurs dans la cour. Les pourcentages sont les mêmes pour tous les enfants.



Le médiateur est apprécié parce qu'il est capable d'aider lors des disputes et bagarres, parce qu'il permet de régler ces problèmes et que ces résolutions se font sans le permis à points (cette dernière remarque est surtout apportée par des élèves de cycle III). Les élèves de cycle II soulignent que les médiateurs sont plus faciles à comprendre que des adultes, qu'ils permettent de comprendre ce qu'on a fait de mal et qu'ils conduisent à oublier les disputes.

La plupart de ceux qui disent ne pas avoir été aidés par les médiateurs expliquent qu'ils ne se sont pas battus, qu'ils n'ont pas eu de problèmes ou qu'ils n'en ont pas eu besoin. Personne n'en conteste l'existence.

Un outil de médiation : le message clair

Nos classes accueillent des enfants qui, pour beaucoup, passent la plupart de leurs loisirs dans les rues, au bas de leurs immeubles. Des différends apparaissent: ces petites histoires naissent dans la classe, dans la cour ou même proviennent de sombres jeux mal finis en dehors de l'école. Lorsque rien de précis n'avait été mis en place, tout ceci pouvait se terminer par des insultes qui jaillissaient, des coups qui partaient, des parents qui venaient à la sortie de l'école régler « à leur façon » ce qui était resté en suspens.

Dans ces périodes, les conseils de coopérative ne servaient plus à rien et même, perdaient tout leur sens parce que n'étaient plus utilisés que comme des tribunaux.

Notre souci était de permettre aux enfants de sortir de ces querelles par eux-mêmes, avec un moindre recours à l'adulte, de manière à ce qu'ils développent des aptitudes pouvant aussi être employées dans d'autres lieux et d'autres moments que ceux de l'école. Il s'agissait également d'évacuer la notion même de victoire ou de vainqueur dans un conflit et de susciter la satisfaction d'aboutir à un authentique compromis où chacun pouvait trouver une place lui permettant de ne pas entrer dans la spirale de la violence.

Les travaux de Danielle JASMIN nous ont alors conduits vers ce qu'elle appelle les « messages clairs. » (1) Un message clair est une petite formulation verbale entre deux personnes en conflit : une victime, qui se reconnaît comme ayant subi une souffrance et un persécuteur identifié par la victime comme étant la source de ce malaise. Le « message clair » part du principe que si l'on souhaite sortir d'un problème relationnel, il vaut mieux s'attacher aux solutions qu'aux raisons qui en sont la cause. Ainsi, un message clair ne conduira pas des enfants à rechercher le pourquoi de ce qui les oppose. En revanche, il préfèrera orienter leur discussion vers des idées qui pourraient résoudre le différend.



MESSAGE CLAIR 1:

Jérémy : « Je veux te faire un message clair. (Les deux enfants se lèvent et vont dans le couloir). Ce que tu m'as fait m'a fait souffrir, je vais te faire un message clair. Tout à l'heure, tu m'as demandé de t'aider pour la fiche de géométrie et j'ai dit oui. Mais maintenant tu fais que rigoler et t'écoutes pas ce que je te dis. Moi ça me met en colère et j'ai envie que tu t'arrêtes parce que j'ai autre chose à faire et je crois que tu te moques de moi. As-tu compris? »

Ridoine : « Oui j'ai compris. »

MESSAGE CLAIR 2:

Mennana: (En remontant de la récréation) « Ce que tu m'as fait m'a fait souffrir. Je vais te faire un message clair. C'était pendant la récréation, t'arrêtais pas de me dire Mezzaza Mezzaza et moi ça m'énerve. Je t'ai demandé d'arrêter mais tu continuais. Moi ça me donne envie de me moquer de toi aussi et de te dire un autre surnom et ça me fait de la peine parce que mon prénom c'est Mennana et c'est ma maman qui l'a choisi. As-tu compris?»

Thaleb: « Oh la la! Et toi t'as vu ce que t'as fait? Tu dis à toutes les autres que j'aime Fatima et c'est pas vrai alors là je crois que tu ferais mieux de te taire là! »

Mennana: «Ça c'est n'importe quoi et j'te critique au conseil. »

De manière précise, ce message clair s'énonce ainsi :

1. « Ce que tu m'as fait m'a fait souffrir et je vais te faire un message clair. »

- 2. « Quand tu ... » La victime explique ce qui s'est passé.
- 3. « Ça m'a ... » Elle exprime avec des mots les émotions qu'elle a ressenties.
- 4. « Est-ce que tu as compris ? » La victime demande au persécuteur si le message était bien clair et, par là même, s'il est d'accord pour ne plus recommencer voire s'excuser.

Un message clair se veut donc une rencontre non-violente entre deux personnes en conflit qui vont être amenées à se dire d'abord ce qui, dans les faits, a été la cause de la souffrance et ensuite les sentiments que ces faits ont produits (ce que ça fait dans les cœurs).

Lorsque celui qui est identifié comme le persécuteur accepte le

« A QUOI TE SERVENT LES MESSAGES CLAIRS ? »

- « Pour moi, un message clair sert à régler un problème qui n'est pas très dangereux. Ça sert aussi à ne pas passer par le conseil et donc à ne pas se servir des sanctions. » (Arslan - 9 ans)
- « Ça sert à régler les problèmes sans les maîtres. On apprend à trouver des solutions tout seul. » (Ichem - 8 ans)
- « Un message clair sert à régler les problèmes en parlant. Au lieu de se battre, on dit ce qu'on a dans le cœur au moment de la dispute. » (Mennana - 10 ans)
- « Les messages clairs servent à régler des problèmes, à se sentir bien dans son cœur et à ne plus recommencer. » (Jérémy – 9 ans)

message clair (« Oui j'ai compris », « Je m'excuse », « J'aurais pas dû te faire ça »,...), le conflit est très souvent résolu et rapidement oublié. Lorsqu'en revanche, ce persécuteur refuse le message clair (« Je suis pas d'accord », « Oui mais toi tu m'avais fait ça », moqueries, rires, ...), la victime est alors en droit de déposer une critique au conseil, lui demandant ainsi de trouver une solution ou même de solliciter un adulte pour tenter de régler le problème.

Dans les faits, environ trois quarts des conflits peuvent être résolus à travers ces messages clairs. Ces réussites tiennent à deux facteurs. Pour la victime, c'est l'occasion de voir sa souffrance prise en compte et donc de se sentir soulagée d'avoir pu honnêtement exprimer ce qui lui faisait mal. Pour le persécuteur, c'est un moment important : d'une part parce qu'il va avoir la possibilité de prendre conscience qu'une de ses attitudes a pu entraîner une souffrance et d'autre part parce qu'il va pouvoir marquer son regret. A l'inverse, lorsqu'un message clair n'aboutit pas positivement, sa tentative permet au moins de situer les échanges dans la parole qui devient alors un tiers médiateur sur lequel les enfants peuvent s'appuyer en lieu et place des agressions physiques.

Une des principales conditions pour qu'un message clair puisse être utilisé efficacement est qu'il s'adresse à des enfants sensibilisés. Nous avons choisi pour cela d'organiser de petites formations dans chaque classe. Elles consistent à ce que chacun découvre d'abord ce qu'est le message clair (le plus souvent une simple

démonstration suffit), sache ensuite dans quelles situations il peut être employé (ni pour des « tas de sable », ni pour des problèmes importants) et enfin en maîtrise la formulation (la double acception « Ce qui s'est passé - Les émotions ressenties »). Nous utilisons souvent des jeux de rôles dans lesquels les enfants s'investissent pour s'essayer de manière fictive à la démarche. A la suite de cette courte séance, certains enfants parmi les plus compétents peuvent devenir des « maîtres-messages-clairs » au service de ceux qui n'y arrivent pas encore par eux-mêmes.

Ces messages clairs se déroulent sans la présence de l'adulte et, en fonction de ce qui se décide dans chaque classe, notamment à travers le conseil, ils peuvent se faire pendant les récréations ou lors des moments de classe, dans le couloir.

Il nous arrive aussi de voir quelques enfants venir nous faire un message clair ou même, à notre tour, d'en faire un à quelqu'un avec qui on a eu un problème de relation. Quand on n'y est pas habitué, ce sont des situations assez particulières à vivre mais qui permettent aux enfants d'entrer dans une relation de respect mutuel et de coopération. Le principe est alors qu'une fois ce climat de classe atteint, il permette à chacun de se construire en tant que personne authentique et responsable.

Sylvain Connac École Antoine-Balard Montpellier Sylvain.connac@laposte.net

(1) Jasmin D.: *Le conseil de coopération*, Éditions de la Chenelière.